



## Les plus :

- › Des tarifs modulés en fonction des revenus (devis gratuit sur simple demande<sup>1</sup>)
- › Des aides financières complémentaires :
  - Crédit d'impôt de 50%<sup>2</sup>
  - Aides possibles selon votre situation (caisses de retraite, MDPH, communes, Collectivité européenne d'Alsace)
- › Un abonnement sans engagement de durée
- › Une société d'intervention qui peut prendre le relai en cas d'absence de vos proches<sup>3</sup>

Pour choisir votre dispositif et découvrir les options et accessoires disponibles, ou en cas de besoin spécifique, contactez-nous !

**03 88 37 22 35**  
biptranquille@abrapa.asso.fr

Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'AbraPa ?

- › Aide à domicile
- › Portage de Repas
- › Service Itinérant de Nuit « Sélénée »
- › Soins Infirmiers à Domicile
- › Accueils de Jour
- › Hôpital de Jour
- › Équipes Spécialisées Alzheimer « Le Phare »
- › Résidences
- › EHPAD
- › Centre de Ressources Territorial (CRT)



 **Téléassistance**

**VOUS & VOS PROCHES**

**Bip Tranquille :**  
pour être bien entouré,  
24h sur 24...

Credits illustrations : Freepik • 12/25 • BIP DOC PEC 6701 V3



**ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICES  
À LA PERSONNE**

[www.abrapa.asso.fr](http://www.abrapa.asso.fr)

**03 88 21 30 21**

2 rue de Reutenbourg (Oberhausbergen)  
CS 31030 • 67031 Strasbourg Cedex  
contact@abrapa.asso.fr



**L'ÉTHIQUE  
ASSOCIATIVE  
À VOTRE  
SERVICE !**





## Mission associative :

Depuis 1961, l'Abra, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

**Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement :** des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abra c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »

<sup>1</sup> Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

<sup>2</sup> Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

<sup>3</sup> Selon éligibilité de la commune.

Photos non contractuelles.

## Des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation !

### PERSONNES AUTONOMES EN EXTÉRIEUR ET À DOMICILE



#### BIP ACTIV'

Montre avec bouton d'alerte et géolocalisation.



#### BIP NOMADE

Boîtier à porter autour du cou avec bouton d'alerte et géolocalisation.

### PERSONNES VIVANT ESSENTIELLEMENT À DOMICILE



#### BIP CLASSIQUE

Médaillon ou bracelet étanche d'alerte à porter 24h sur 24.

### PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES COGNITIFS



#### BIP SÉRÉNITÉ

Montre avec fermeture sécurisée, géolocalisation et alerte automatique en cas de sortie d'une zone de vie définie.



### La Téléassistance comment ça marche ?



1

J'ai besoin d'aide.



2

J'appuie sur le bouton d'alerte.



3

Un opérateur de la centrale d'écoute me répond 7j/7, 24h/24 ou me géolocalise selon le dispositif dont je bénéficiai.



4

En quelques instants, il prévient mon réseau de proches ou fait intervenir les secours.

